Reims : la cérémonie patriotique du 18 juin perturbée par un convoi de mariage. Klaxons, drapeau algérien, youyous. Le maire va porter plainte.

19/06/2022 à 11h29



> *Perturber une commémoration patriotique est une offense à notre nation et condamnable. Klaxonner et brandir un drapeaux algérien sont de la provocation et je ne peux l'accepter. Dès lundi, et grâce à la vidéo protection, je porterai plainte au nom de la ville de Reims. #18juin*
>
> *— Arnaud Robinet (@ArnaudRobinet) June 18, 2022*

Le maire de Reims a peu goûté la survenue de célébrations d'un mariage lors de la cérémonie de l'Appel du 18-Juin. Un convoi de véhicules a en effet klaxonné, brandi un drapeau étranger et lancé des youyous alors que la commémoration était en cours devant le monument aux morts de la ville.

www.lunion.fr